

Bibliothèque  
de Québec

**Découvrir.**  
**Se divertir.**  
**Rêver.**

# Concours

## Règlement du concours de casse-tête

**Du 6 octobre au 9 novembre 2025**

Le règlement du concours est disponible au comptoir des bibliothèques participantes sur demande.

- Toutes les personnes abonnées à la Bibliothèque de Québec sont admissibles à ce concours.
- Le casse-tête de 500 morceaux, identique dans les cinq (5) bibliothèques participantes, doit être réalisé entre le 6 octobre et le 9 novembre 2025, pendant les heures d'ouverture des bibliothèques :
  - Bibliothèque du Chemin-Royal
  - Bibliothèque Fernand-Dumont
  - Bibliothèque Marie-Claire-Blais
  - Bibliothèque Saint-Albert
  - Bibliothèque Saint-Charles
- Il n'y a aucune limite de tentatives pour compléter le casse-tête.
- Les personnes peuvent s'inscrire dans les catégories suivantes : personne seule ou en équipe de deux.
- Une réalisation par catégorie sera récompensée.
- Le numéro d'abonné des participants et le temps de réalisation du casse-tête seront compilés par la Bibliothèque de Québec.
- Les trois (3) personnes participantes ayant complété le casse-tête le plus rapidement seront désignées gagnantes (un duo et un solo).
- Les personnes seront contactées par téléphone au cours de la semaine du 17 novembre 2025.
- Une carte-cadeau Les Libraires, d'une valeur de 25 \$ sera offerte à chaque personne gagnante.
- Les employés de la Bibliothèque de Québec, son représentant, son mandataire et les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer à ce concours.